

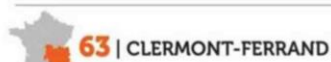


COPEAUX DE PRESSE

La revue de presse de décembre 2019

Sommaire

- Energiezpros du 1^{er} décembre 2019 p/2
- Le Journal du Bâtiment et des Travaux Publics du 5 décembre 2019 p/3
- L'information agricole du Rhône du 5 décembre 2019 p/4
- Zoomdici.fr du 10 décembre 2019 p/6
- Le Dauphiné édition Privas Centre Ardèche du 12 décembre 2019 p/8
- L'essor Tribune Isère du 13 décembre 2019 p/9
- Le Bois International du 14 décembre 2019 p/10
- Emballagedigest.fr du 16 décembre 2019 p/11
- Le Patriote Beaujolais Val de Saône du 19 décembre 2019 p/12
- Le Dauphiné du 19 décembre 2019 p/13
- Emballagesmagazine.com du 20 décembre 2019 p/14
- La Montagne entreprendre de décembre 2019 p/15



Remise du prix régional de la construction bois



Les huit lauréats ont reçu un trophée en diverses essences de bois confectionné par les Compagnons du devoir.

La vingtième édition du prix régional de la construction bois organisée par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes a eu lieu pour la première à l'école supérieure d'architecture de la métropole auvergnate. Les huit projets récompensés (maisons, écoles, etc.) sur 81 candidatures ont démontré la diversité des utilisations du bois depuis l'aménagement d'une épicerie biologique à Miribel (Ain) jusqu'à la construction d'un hôtel à La Clusaz (Haute-Savoie) avec six niveaux entièrement en bois, élu "Coup de cœur" par le public appelé à voter. La seule réalis-

tion distinguée en Auvergne a été une résidence secondaire en mélèze (75 m² de surface de plancher pour un coût total de 170 000 € HT - photo ci-dessous) dans le Cantal, chauffée avec un simple poêle à bois. Sa toiture souple et débordante est convexe au sud pour mieux capter le soleil d'hiver et concave au Nord pour se protéger des vents. ●



Dossier Le bois, une filière pleine d'énergie

«LE BOIS, UNE ASSURANCE POUR L'AVENIR»

Marinette Feuillade est déléguée régionale de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, qui fédère les professionnels de la filière bois-forêt. Elle promeut un secteur « durable », qui génère localement 375 M€ et près de 3 000 emplois non délocalisables. Entretien.

De quoi parle-t-on lorsqu'on évoque la filière bois ?

Il y a d'abord le bois énergie, qui est constitué autour de trois combustibles différents : le bois de chauffage (bûches), le bois déchiqueté (mis en miettes), pour une utilisation en chaufferie semi-industrielle à destination des entreprises et des collectivités, et le granulé bois, issu de l'agglomération des sciures. Il y a aussi le bois destiné à la construction. Ces deux productions représentent chacune 50 % des volumes générés.

Les collectivités et les industriels se sont-ils emparés de cette énergie bois ?

Auvergne-Rhône-Alpes est une région pionnière en matière d'énergie bois. Pourtant, on constate aujourd'hui un ralentissement de son utilisation, ce qui peut s'expliquer de deux façons : d'une part le prix bas actuel des énergies fossiles et, d'autre part, la vision d'une consommation associée à la déforestation. Sur le premier point, le bois reste actuellement moins compétitif mais son cours est stable depuis de nombreuses années face à du gaz, du fioul ou de l'électricité soumis à des cours mondiaux très fluctuants sur le long terme.

Est-ce à dire que les domaines sont sous-exploités ?

La récolte représente en moyenne 40 à 50 % de l'accroissement annuel des forêts. De plus, nous sommes sur un marché qui, actuellement, valorise plus le résineux (70 %) que le feuillu (30 %). Nous ne récoltons pas plus que l'accroissement annuel pour chacune des essences concernées. C'est donc bien de la forêt gérée. Et puis le morcellement de nos surfaces d'exploitation (80 % de forêts privées en région) et la géographie contraignante de certains massifs, comme ceux des Alpes, limitent mécaniquement le taux d'exploitation.

Pourquoi opter pour l'énergie bois aujourd'hui ? Est-ce une réflexion écologique ?

C'est une assurance pour l'avenir. C'est choisir une énergie durable. Je rappelle que 38 % du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes sont couverts de forêts. C'est aussi une réponse aux enjeux du réchauffement climatique et une alternative pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Le bois énergie constitue par ailleurs une filière créatrice d'emplois locaux, de la forêt à la chaufferie. L'idée est de déployer la filière à l'échelon d'un canton par exemple, pour coller à la réalité économique d'une production et d'une consommation localisées.

Pourquoi choisir de communiquer sur le bois de chauffage ?

Pour faire lien avec la qualité de l'air qui, en certains endroits comme la vallée de l'Arve ou du Rhône, n'est pas optimale. Le bois est souvent pointé du doigt comme étant le principal pollueur de l'air... Pourtant, il ne l'est pas autant que d'autres énergies fossiles.

Quels sont les enjeux économiques liés à la filière bois ?

La filière forêt-bois, c'est 20 000 entreprises et 63 000 emplois. L'enjeu principal reste le recrutement et l'image de nos métiers, pour montrer qu'ils ont un sens par rapport à ce matériau. On ne pense pas assez à ces métiers, sous-estimés car manuels. Celui de bûcheron est peu attractif ;



«La filière forêt-bois, c'est 20 000 entreprises et 63 000 emplois»

pourtant, il est au contact de la nature. On a du mal à renouveler ces professions, tout comme celles qui sont liées à la scierie et qui sont industrialisées.

Dans cet environnement, comment intervient la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour soutenir la filière ?

Le rôle des collectivités est prépondérant. La formation sur la scierie, par exemple, est cofinancée par la Région. Nous allons également signer un plan d'objectifs « contrat-formation » pour la filière bois avec les services de l'État et de la Région.

Un effort de sensibilisation doit-il être fait auprès des entreprises ?

Nous sommes attendus sur les marchés des collectivités pour relancer l'utilisation des chaufferies bois. Nous devons mieux travailler avec le milieu industriel. Quant au particulier, il est déjà sensibilisé aux bonnes pratiques... Ce qui ne nous empêche pas de poursuivre notre mission de reconnaissance !

Indispensable bois

Cédric Perrier

« Ils sont 400 000 à en vivre en France, soit autant que dans l'automobile. Et pourtant, la filière reste méconnue. Alors que le bois est notre quotidien, les professionnels sont conscients d'une image à valoriser. »



Nous devons faire le lien entre la forêt et le lit dans lequel on dort à la maison. L'un de nos objectifs est de faire comprendre au grand public que nous avons besoin de cultiver la forêt et qu'elle demeure une richesse pour le territoire », introduit Douglas Martin, directeur chez Fibois 69, association des professionnels de la filière forêt-bois dans le Rhône et la métropole lyonnaise. « Cette image romantique de la forêt doit faire face aux enjeux de la production bois, de l'accueil du public avec les sociétés de loisirs comme le VTT, la randonnée ou encore la chasse, tout en protégeant la biodiversité. » L'une des premières idées reçues est celle des forêts primaires. « Si un arbre sur quatre en France est un chêne, c'est qu'il date de l'époque romaine. Depuis deux mille ans nous cultivons la forêt. En 1660, Colbert disait déjà que la France périrait faute de bois alors qu'on importait déjà des arbres pour la fabrication de mâts de bateaux », poursuit Douglas Martin. Une manière de répondre à ceux qui défendent une forêt naturelle. D'ailleurs, afin de mieux informer le public du métier de sylviculteur, Fibois 69 a organisé l'été dernier une opération appelée

« Vis ma vie de bûcheron. Les cinq visites de chantiers dans le Beaujolais ont attiré 130 participants.

Une forêt très productive dans le Rhône

Dans le département, c'est un domaine peu étendu (23 %), en dessous de la moyenne nationale (30 %) qui se dessine essentiellement dans le Beaujolais. En revanche la région Auvergne-Rhône-Alpes est la première en termes de marché, avec un chiffre d'affaires total de 660 millions d'euros en 2018. « La production annuelle de bois dans le Rhône est de 600 000 m³ et nous en récoltons 450 000 m³, soit deux tiers de ce qui pousse, alors qu'en France c'est la moitié. Notre forêt est donc très productive, avec une récolte qui a été multipliée par deux en dix ans », témoigne toujours Douglas Martin de Fibois69. Une grande partie est ensuite exportée en Allemagne, Italie ou encore aux Pays-Bas, la France produisant à elle seule 60 % du douglas en Europe. Pourtant, elle importe plus qu'elle n'exporte de bois. « Près de 70 % du bois utilisé vient de l'extérieur. Tous les ans, on enregistre un déficit commercial. Aujourd'hui il est de 7 milliards, soit le plus important derrière les hydrocarbures », note Douglas Martin. « On a la matière première mais nous sommes incapables de la valoriser », ajoute Lionel Amin, formateur à la MFR filière bois de Lamure-sur-Azergues (la seule du département) qui compte une cinquantaine d'élèves. Essence principale dans le Rhône, le douglas est un bois recherché : il est

résistant, n'a pas besoin de traitement et n'est pas cher. Son prix de vente est estimé à 60 €/m³ ; transformé, il est alors vendu 450 €/m³.



Douglas Martin, directeur de Fibois69.

Comment consommer plus de bois français

Dans ce contexte paradoxal, les solutions pour consommer plus de bois français pourraient être la certification, mais aussi intégrer dans les marchés publics les labels comme le bois des Alpes ou celui des territoires du massif central, dont fait partie le haut Beaujolais. Autre option, lui offrir une résonance internationale, comme avec les Jeux olympiques de Paris en 2024. Le projet France bois 2024 a été mis en place pour favoriser l'utilisation des solutions de construction et d'aménagement en bois, notamment français, pour le

plus grand événement sportif mondial. Par ailleurs, la future réglementation environnementale RE2020, pour des bâtiments à énergie positive et réduction carbone, devrait être appliquée début 2021.

Un marché de la construction à développer

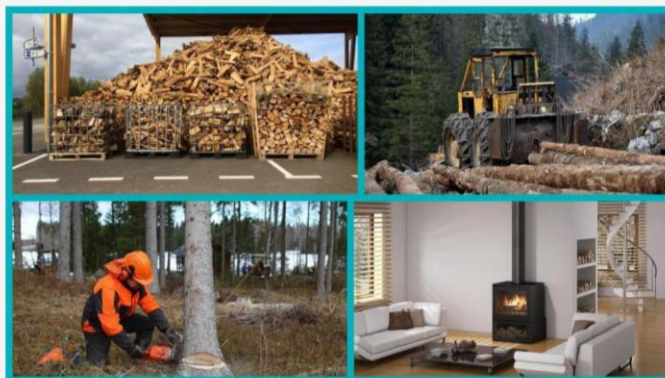
Si le marché de la construction bois dans le département demeure assez stable, avec 8 % de l'ensemble des permis de construire - moyenne nationale de 13 % -, une importante demande de logements collectifs, de lycées, d'écoles, de gymnases ou encore de bâtiments administratifs est à noter. La rapidité de construction est alors régulièrement mise en avant. À titre d'exemple, une maison individuelle est levée en deux jours. Bien entendu, l'aspect environnemental est aussi l'un des critères premiers. Mais qui dit bois de construction, pense incendie. « Sur la stabilité au feu, on travaille avec des ingénieurs bois. On est capable de construire des bâtiments qui tiennent au feu plus d'une heure. Les craintes de l'incendie, si elles sont normales, ne sont pas une contrainte », précise l'architecte Thomas Mennesson. Par ailleurs, le CSTB, (Centre scientifique et technique du bâtiment), qui a pour mission de garantir la qualité et la sécurité des bâtiments, accompagne les acteurs dans la conception et la réalisation de projets de construction bois.

Le Département en soutien de la filière bois

Sensible au sujet et premier

propriétaire forestier, avec 1800 ha répartis sur onze massifs, le Département a lancé un plan forêt-bois (2017-2021) dont l'investissement s'élève à 600 000 euros. La politique forestière est alors déclinée dans un programme de quinze actions élaborées en concertation avec les principaux partenaires de la filière rhodanienne : le centre régional de la propriété forestière, Fibois69, l'Office national des forêts et la Safer. La plupart de ces massifs sont classés espaces naturels sensibles et sont le résultat d'une politique d'acquisition menée depuis 1933. Ces forêts départementales sont gérées durablement et sont le lieu d'accueil d'un panel d'activités (randonnée, chasse...) dont l'enjeu majeur est la production de bois. Lionel Amin, formateur à la MFR de Lamure-sur-Azergues conclut : « l'image du bûcheron avec une chemise canadienne est dépassée. Aujourd'hui il faut être avant tout un bon gestionnaire. On sait que nous avons un gros travail à faire pour valoriser toute la filière bois ». ■

Se chauffer au bois, une solution écologique et économique ?



Oui, mais pas n'importe comment. Zoomdici vous livre quelques conseils pour s'équiper et consommer responsable.

Au cœur de l'hiver, les systèmes de chauffage fonctionnent à plein régime. Gare aux pics de pollution de l'air. Zoom sur le chauffage au bois : ses avantages et ses conditions d'utilisation pour une consommation durable.

En Haute-Loire, environ 20 000 ménages se chauffent au bois, consommant 135 000 stères par an. Le département compte 55 entreprises dans la filière bois de chauffage (soit environ 90 salariés) qui produisent environ 50 000 stères de bois par an.

Nicolas Da Silva est chargé de mission Bois-Energie au sein de l'interprofession **Fibois Auvergne Rhône-Alpes**, une association qui fédère toutes les entreprises de la filière forêt-bois. Interview.

La combustion de bois émet du CO₂ et des particules fines. Est-ce donc vraiment écologique ? Selon Fibois, le CO₂ dégagé est réabsorbé par les arbres eux-mêmes via le phénomène de photosynthèse. Quand le bois remplace une énergie fossile, il contribuerait même à la réduction de l'effet de serre.

(Cliquer sur "Listen in browser" pour une écoute sur smartphone ou tablette)

Selon Fibois, en combinant le remplacement rapide des appareils les moins performants (foyers ouverts et appareils d'avant 2000) et l'utilisation de combustible de qualité (c'est-à-dire du bois sec et non pollué), il est possible de diviser par 10 les émissions de particules d'ici 2030.



Quels comportements faut-il adopter pour utiliser au mieux son chauffage au bois de la manière la plus écologique possible ?

(Cliquer sur "Listen in browser" pour une écoute sur smartphone ou tablette)

> Cf. la chronique de Fanny Agostini sur Europe 1 intitulée « Feux de cheminée : il ne faut pas brûler n'importe quel bois ! » (28/11/2019)

De nombreux professionnels sont structurés pour livrer du bois sec. Mais si vous ne pouvez pas vous procurer du bois sec, par exemple parce que vous vous y prenez un peu tard, il faut avoir une zone de stockage abritée suffisante pour la quantité de bois correspondant à votre chauffage pour une année.

Attention, à chaque redémarrage des cheminées en début d'hiver, un certain nombre créent des enfumages, ou débuts d'incendie, faute de ramonage régulier.

Située en moyenne montagne, la Haute-Loire présente des dépenses de chauffage supérieures de 44 % à la moyenne nationale. Selon Fibois, le bois bûche est en moyenne deux fois moins cher que le gaz naturel et près de trois fois moins cher que le fioul. Très compétitif, son prix fluctue très peu, dépendant uniquement du coût de fabrication et non du contexte géopolitique. Cela crée aussi des emplois non délocalisables.

(Cliquer sur "Listen in browser" pour une écoute sur smartphone ou tablette)

L'État et les collectivités locales proposent des incitations pour s'équiper. Sous quelles formes ?

(Cliquer sur "Listen in browser" pour une écoute sur smartphone ou tablette)

A noter que les aides financières des collectivités (fonds air bois et primes air bois) sont cumulables avec le crédit d'impôt pour la transition énergétique et l'éco-prêt à taux zéro. Attention, les incitations publiques sont telles, en Europe, que du bois est importé des Etats-Unis, augmentant ainsi grandement son empreinte carbone.

Les amoureux des arbres comme Peter Wohlleben recommandent en premier lieu de limiter sa consommation de bois pour ne pas encourager l'industrialisation du vivant.

La Haute-Loire est un département très boisé (près de 40 % de sa surface). Mais l'exploitation forestière doit faire face à de nombreuses difficultés, comme le morcellement des parcelles, la difficulté d'accès, l'usure et le coût du matériel. Pour aider les entreprises du secteur, parfois moins compétitives que leurs concurrentes nationales ou européennes, la Région consacre 37 millions d'euros à la filière forêt-bois d'Auvergne Rhône-Alpes sur la période 2017-2021 pour investir dans du matériel moderne. Le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural), lui, aide à hauteur de plus de 15 M€ sur cinq ans.

PRIVAS

Une nouvelle exposition sur les constructions en bois au CAUE

Le CAUE de l'Ardèche accueille l'exposition issue du Prix régional de la construction bois réalisée par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes.

« Maisons individuelles ou logements collectifs, commerces, espaces de travail, bâtiments recevant du public ou espaces publics... Un large panel de constructions en bois est possible avec des chantiers simplifiés, un impact environnemental souvent

réduit, de belles performances énergétiques et un confort avéré », relève le CAUE. Quelques réalisations sont donc à découvrir dans les locaux du CAUE, au 2 bis avenue de l'Europe-Unie (2^e étage de l'ascenseur urbain), jusqu'au 24 janvier. Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14 à 17 heures. ■

Le Haut- Bois : une première en France, au coeur de la Métropole

Après quatre années de recherche et développement, Actis lancera la construction du Haut-Bois en janvier 2020. Au coeur de l'Eco quartier Flaubert à Grenoble, ce bâtiment de 56 logements sociaux est le premier en France en structure bois, de neuf niveaux, labélisé Passif et répondant aux contraintes de risque sismique (4/5) présent dans l'arc alpin. Prouesse architecturale et technique, il mobilise 1 500 m³ de bois recouverts d'une peau en zinc pour assurer la pérennité. Cette nouvelle génération de bâtiment verra le jour grâce à un partenariat associant tous les acteurs locaux, régionaux et nationaux

intéressés par la construction bois de belle hauteur, tels que Fibois 38, Fibois Aura, le CAUE, le CNDB, le FCBA, le CSTB, Adivbois... Le projet novateur sera financé par : l'Etat, L'ANRU, Eco Cité, la région Auvergne- Rhône Alpes, le Département de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, la Ville de Grenoble et Action logement, grâce aux prêts accordés par la Banque des territoires et l'engagement conséquent en fonds propres d'Actis pour accompagner cette démarche « recherche et développement ».





Auvergne-Rhône-Alpes

CBQ + : une dizaine de professionnels de l'approvisionnement en combustible bois visite la centrale de cogénération de Commentry

L'association des producteurs de bois-énergie Chaleur bois qualité + (CBQ+) a organisé le 19 novembre pour ses professionnels adhérents, en partenariat avec Lucas Maguet, du groupe Coriance, une visite de l'unité de cogénération biomasse de Commentry, dans l'Allier. Pour l'occasion, une dizaine de professionnels de l'approvisionnement en combustible bois des départements d'Auvergne et Rhône-Alpes, du Limousin mais aussi des Pays-de-la-Loire avait fait le déplacement. La visite fut commentée par Lucas Maguet, en charge de l'approvisionnement de la centrale, et François Xavier Marlin, spécialiste de la combustion et responsable Areva Leroux et Lotz ayant mis en place la chaudière. La centrale Biomasse Energie de Commentry (BEC), a fait partie de l'appel d'offres CRE 3 (2009/2010), initié en 2008 par Powéo, et a été mise en service technique en 2015, puis en service commercial en 2017, avant d'être acquise par le groupe Coriance le 4 septembre 2019. Elle est exploitée par Idex et constitue le deuxième exemple en France où Coriance et Idex collaborent sur un même site. Elle est composée d'une chaudière Leroux et Lotz de 44,5 MWth, consommant 400 tonnes de bois par jour (150.000 t par an) et fonctionne avec un système de spreader stocker (le combustible est «soufflé» en suspension dans le foyer à 1,50 m de la grille mobile). L'installation produit de la vapeur à haute pression (64,3 t/h de vapeur à 525°C) qui alimente la turbine TGM Kanis de 15 MWe pour 102 GWh/an, revendus à EDF, et couvre 55% des besoins d'Adisseo (vapeur de process de 2 à 13 bars pour 150 GWh/an), le numéro 3 mondial de la nutrition animale avec 1.800 salariés, dont 500 sur le site de Commentry. «Cette unité de cogénération permet de réduire les émissions de CO₂ de... 700.000 tonnes», souligne Annick Fabbi, animatrice Auvergne CBQ+. L'approvisionnement en bois de cette centrale est assuré par la filiale d'achat de Coriance Energie Biosource qui fait appel à 21 fournisseurs en direct et 12 par la plateforme de régulation de Malicorne (03). Dans un rayon de 150 km maximum mais en moyenne autour de 90 km (76% Auvergne, 14% Limousin et 10% répartis entre Cher, Loire et Nièvre), il est constitué de P100 M45 (30 minimum) à 70% de plaquettes forestières et bocagères (105.000 t) et de connexes de scierie et merranderie pour 45.000 t. «Il n'y a pas de bois de recyclage», précise Annick Fabbi. Une centaine d'emplois sont induits dans la filière forêt-bois par cet équipement et quinze emplois directs pour la centrale.

La palette bois s'offre une tournée des régions en 2020



Pour mieux comprendre les attentes de ses utilisateurs envers ce produit et créer des synergies efficaces entre les différents acteurs de la filière, le SYPAL (Commission Palettes de la FNB), en partenariat avec France Bois Régions au travers des interprofessions (Abibois, Atlanbois, Fibois Nouvelle-Aquitaine, Fibois Hauts-de-France, **Fibois AuRA**, Fibois Grand Est et Fibois Occitanie), annoncent l'organisation en 2020 d'une série d'ateliers dans toute la France, ayant vocation à mieux faire connaître la palette bois.



Ces journées PALBOIS s'adressent à un public varié du monde de la Supply chain et de la logistique (PME-PMI et grands groupes industriels, transporteurs, grande distribution...) ainsi qu'aux professionnels de la palette bois (scieurs, fabricants, reconditionneurs).

Objectifs : travailler sur les voies de progrès et d'amélioration possibles de la palette bois, répondre aux questionnements de ses utilisateurs et présenter les savoir-faire et compétences au niveau régional. Plusieurs journées PALBOIS sont prévues en 2020 :

- Mars : Région Hauts-de-France, en partenariat avec FIBOIS Hauts-de-France
- Mars : Région AURA, en partenariat avec **FIBOIS AURA**

Bilan et perspectives pour la charte forestière



C'est à Chamelet que s'est tenu le 5^e comité de pilotage de la charte forestière du massif du Beaujolais. Les objectifs principaux de la charte, animée par Kevin Bazile, sont de construire une stratégie partagée pour la filière bois locale et d'organiser la concertation des acteurs, à travers un certain nombre d'actions. Parmi celles-ci, en 2019, ont été conduites des opérations de sensibilisation du grand public et des scolaires à la forêt et à sa biodiversité, notamment via l'action "Vis ma vie de bûcheron", des opérations conduites aussi en direction des propriétaires forestiers sur l'adaptation de la forêt face au changement climatique, des actions en direction des élus pour une meilleure connaissance des forêts et des professionnels de la filière. Il a aussi été question, pour la gestion durable des forêts, des dessertes forestières dont la responsabilité incombe aux communes et intercommunalités. Ce comité de pilotage a été l'occasion de faire un point précis sur toutes ces actions avant de poser celles à venir. Action prioritaire : renforcer le lien avec les communes. Les élections municipales de 2020 imposeront de relancer le réseau des élus référents

Forêt-Bois, pour améliorer la communication entre les communes et les acteurs de la filière sur le terrain. La charte forestière proposera pour appuyer ce réseau de produire des cartes pour les communes, pour visualiser l'importance de la forêt et le réseau de desserte forestière sur leurs territoires. En matière de gestion des forêts, des efforts sont encore à fournir pour améliorer gestion forestière et biodiversité, des actions d'information et de formation seront menées dans ce sens. Sur le plan touristique, en plus de l'opération "Vis ma vie de bûcheron", la charte forestière poursuivra son implication dans le projet d'aménagement du col de Crie et du mont Saint-Rigaud, avec la rédaction de supports pédagogiques sur la forêt et le bois ainsi qu'un sentier pédagogique à Ranchal. Ce comité de pilotage s'est poursuivi par la visite d'un chantier de construction bois : l'extension et la rénovation des locaux de Coforet à Lamure-sur-Azergues. Tous les bois de cette construction ont une provenance identifiée, ils sont labellisés PEFC et bois des territoires du Massif central et Coforet en a fourni 31 m³ sur les 133 qui sont nécessaires. Le chantier devrait être livré en avril 2020. ■

Exposition, une fibre pour le bois ? Le CAUE de l'Ardèche accueille dans ses locaux l'exposition issue du prix régional de la construction bois réalisée par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes. À découvrir jusqu'au 24 janvier 2020 (fermeture du 21 décembre au 5 janvier). Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Jusqu'au vendredi 24 janvier. CAUE de Privas 2 bis, avenue de l'Europe Unie, Privas ■

La palette part à la conquête des régions

La commission palettes FNB/Sypal et France bois régions organisent Palbois pour promouvoir les atouts de cet outil de manutention sur l'ensemble du territoire. - Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Bretagne, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Grand Est : telles sont les régions où, en 2020, se tiendra Palbois, une série de colloques sur la palette en bois, l'indispensable outil de manutention de la supply chain que tout le monde semble connaître, mais qui en réalité renferme de multiples savoir-faire en termes de fabrication, d'emploi ou de réemploi, sans oublier la fin de vie. Organisée par la commission palettes FNB/Sypal et France bois régions, au travers des interprofessions que sont Abibois, Atlanbois, Fibois Nouvelle-Aquitaine, Fibois Hauts-de-France, **Fibois Aura**, Fibois Grand Est et Fibois Occitanie, la manifestation s'adresse aussi bien aux PME-PMI qu'aux grands groupes industriels et à l'ensemble des opérateurs de la chaîne logistique qu'il s'agisse de transporteurs, d'enseignes de la grande distribution, de professionnels de la palette bois-scieurs, fabricants, reconditionneurs.

Théorie et pratique

Au programme, de la théorie et de la pratique avec, au cours d'une journée type, une matinée dédiée aux retours d'expériences et un après-midi de visite d'un lieu où la palette bois est utilisée: entrepôt logistique, plate-forme d'expédition, industrie... « Ces journées ont, entre autres, pour objectifs de rapprocher tous les acteurs de la supply chain autour de la palette bois; mais aussi de détecter les attentes et les besoins de l'amont de la filière et des acheteurs et utilisateurs pour travailler sur les voies de progrès et d'amélioration possibles », explique Patrice Chanrion manager de la commission palettes FNB. Le Syndicat de l'industrie et des services de la palette (Sypal), devenu en 2014 la commission des métiers et services de la palette bois au sein de la FNB, regroupe les principaux acteurs de la production de palettes et palox bois en France, ainsi que des scieurs spécialisés, des reconditionneurs, des professionnels de la location et systèmes de gestion de flux, et certains membres associés, directement concernés par la fabrication de palettes.

Valoriser le savoir-faire des scieries bourbonnaises



Fransylva 03, syndicat des forestiers privés de l'Allier, et Fi-bois Auvergne Rhône-Alpes, l'interprofession régionale, cherchent à impulser une dynamique départementale pour favoriser la mise en place de circuits courts et créer un lien durable entre forestiers et transformateurs locaux. Plusieurs visites de scieries bourbonnaises sont ainsi organisées à destination des propriétaires forestiers. Jean-Jacques Miyx, président de Fransylva03, explique : « 447.000 m³ de bois feuillus ont été ramassés dans l'Allier en 2017. Seuls 18 % étaient exploités dans l'Allier, alors que l'Allier dispose encore d'un réseau de scieries parfaitement capables de valoriser nos bois. Il s'agit aussi d'encourager la création d'emplois locaux ».